

# La lettre Natura 2000



## de la Truyère et du Lot



n°4 - Décembre 2013

**P2/3 : Le site Lot en 2013**

**P4/5 : Le site Truyère en 2013**

**P6 : Des plantes venues d'ailleurs...**

**P7 : La Réserve naturelle régionale  
"les coteaux du Fel"**

**P8 : Des documents pour vous !**



Le Lot, le Goul et la Truyère font partie de notre quotidien et structurent notre environnement.

Pour preuve, le périmètre du futur Parc Naturel Régional de l'Aubrac trouve sa légitimité en s'appuyant sur le Lot et la Truyère.

Ces trois rivières et leurs vallées profondes contribuent à la définition des entités géographiques : l'Aubrac, le Carladez...

Si elles peuvent être considérées comme des marqueurs du territoire, ces cours d'eau sont surtout des axes de communication.

Contrairement aux hommes qui les délaissent depuis la fin des bateliers, la nature emprunte toujours ces chemins sauvages. Les poissons évidemment, mais aussi les mammifères, les plantes et les oiseaux voyagent le long de ces axes de l'Atlantique jusqu'aux hauts plateaux du Massif Central.

Le cours d'eau ou les forêts riveraines autorisent une circulation discrète souvent même au cœur de nos cités.

Cela permet aux espèces d'agrandir leur aire de répartition, de se déplacer en fonction des saisons, mais aussi de faire le lien entre différents noyaux de populations (permettant un brassage génétique indispensable).

On sait aujourd'hui que le morcellement des espaces naturels est l'une des principales menaces qui pèsent sur notre patrimoine naturel.

Les « corridors écologiques » doivent être préservés. Natura 2000 et la politique des trames vertes et bleues permettent d'agir en ce sens. Toutes les actions menées sur le Goul, le Lot et la Truyère cette année ont permis la découverte par tous du patrimoine naturel, aux agriculteurs de s'engager et une meilleure compréhension du fonctionnement des écosystèmes.

# Le site Lot en 2013

## Fiche d'identité du site

### ZSC « Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint Laurent d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul »

**Code :** FR 7300874

**Surface :** 5597 ha (96% en Aveyron, 4% dans le Cantal)

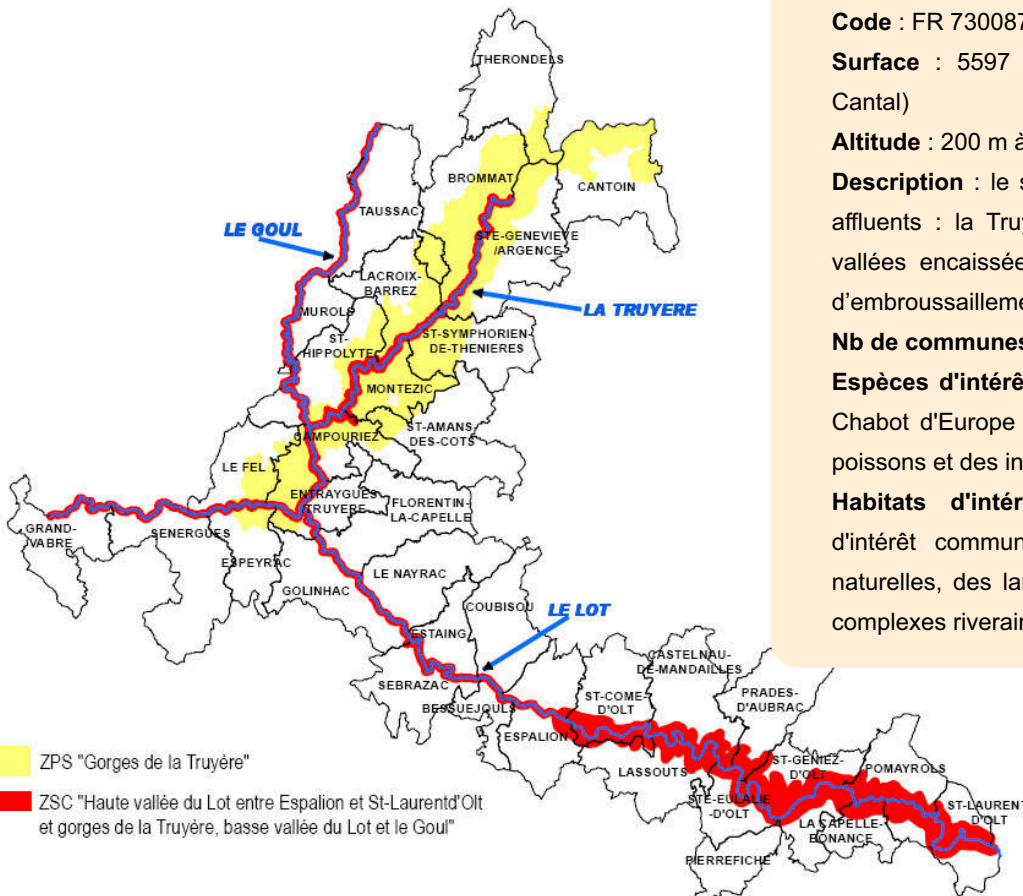
**Altitude :** 200 m à 850 m

**Description :** le site s'étend le long du Lot et de ses affluents : la Truyère et le Goul. Il est constitué de vallées encaissées et boisées, avec une dynamique d'embroussaillage sur les fortes pentes

**Nb de communes :** 39

**Espèces d'intérêt communautaire :** Loutre d'Europe, Chabot d'Europe mais aussi des chauves-souris, des poissons et des insectes

**Habitats d'intérêt communautaire :** 5 habitats d'intérêt communautaire (des forêts, des prairies naturelles, des landes, des milieux aquatiques et des complexes riverains)



## 30 agriculteurs s'engagent avec Natura 2000

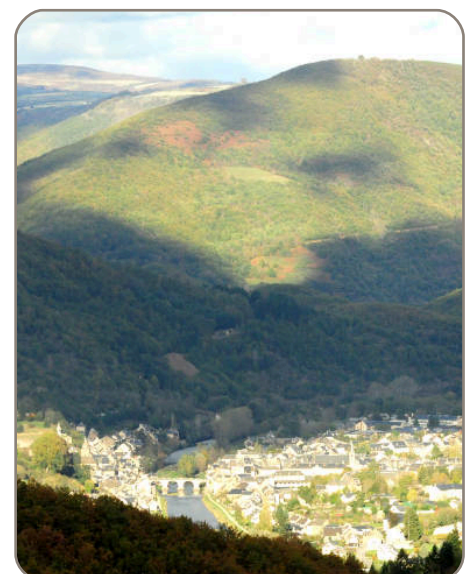
Pour cette deuxième campagne de contractualisation, 12 exploitants ont engagé des parcelles se situant à l'intérieur du site Natura 2000 Haute Vallée du Lot.

Les exploitants ont privilégié l'engagement des prairies naturelles, au global 119 hectares ont été contractualisés.

Les cahiers des charges concernent la gestion extensive des prairies, c'est-à-dire la limitation ou l'absence de

fertilisation organique et minérale sur les parcelles. L'enjeu étant la conservation d'un bon état général des milieux agricoles et de favoriser des pratiques agricoles compatibles avec les enjeux de préservation des espèces d'intérêt communautaire.

Au global des 2 années de contractualisation (2012 et 2013) ce sont 30 exploitants qui ont engagé 421 hectares.



Saint-Geniez d'Olt

## Charte de bonne conduite

En partenariat avec le Comité départemental Olympique de l'Aveyron (CDOS 12), Rural Concept a réalisé une plaquette de huit pages à destination des habitants et visiteurs des vallées du Lot, du Goul et de la Truyère. Ce document présente le site (cartographie, surfaces) et les espèces patrimoniales. Un zoom est notamment fait sur les forêts riveraines (ripisylves) et les insectes (papillons et libellules). La Loutre est mise en vedette avec une description de son mode de vie. Vous trouverez aussi une lecture de paysage depuis le point de

vue de Roquelaure, permettant de comprendre les usages de la vallée et d'identifier ses principaux écosystèmes. Enfin, vous trouverez une liste de recommandations. Basés sur des principes de bon sens, ces conseils vous permettront de profiter des espaces naturels dans le respect des différents usagers et sans dégrader notre patrimoine naturel. Cette plaquette a été imprimée à deux mille exemplaires. A destination des mairies et offices de tourisme, vous demander des exemplaires à Rural Concept.



Charte de bonne conduite

## Libellules et demoiselles du Lot

Les odonates rassemblent les libellules et les demoiselles, c'est un groupe d'insectes ayant une double vie ; une première phase aquatique, une seconde en milieu terrestre. Aussi, la présence d'espèces d'odonates indique à la fois de bonnes conditions de vie dans les cours d'eau, les mares et toutes pièces d'eau accueillant leurs larves, mais aussi un milieu terrestre satisfaisant, rassemblant une densité assez importante de petits insectes, qui composent le régime alimentaire des adultes.

La France accueille 93 espèces d'odonates, dont certaines subissent une importante régression suite à la dégradation des milieux aquatiques, et il semblerait que les régions circumméditerranéennes soient les plus touchées (IUCN, 2003).

Aussi, en 2010, notre pays s'est doté d'un Plan National d'Action sur les Odonates, coordonné par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement. 18 espèces sont concernées, dont la moitié présente en Midi-Pyrénées.

Lorsque le Document d'Objectifs pour le site Natura 2000 a été rédigé, 3 espèces d'odonates patrimoniales, concernées par le Plan d'Action, ont été identifiées.

Il s'agit de 2 cordulies : la **Cordulie splendide** et la **Cordulie à corps fin**, ainsi que du **Gomphe de Graslin**. Seulement citées, aucune donnée n'était disponible quant à la localisation des stations et il a été demandé à la LPO Aveyron de réaliser des inventaires sur 2 ans afin de cartographier les habitats occupés par chaque espèce, et ainsi appuyer de futures actions de suivi d'impact ou de gestion.

L'inventaire s'est opéré en 2012 et 2013, et les résultats sont sans appel ; les 3 espèces sont bien présentes sur le linéaire du Lot, de la Truyère et du Goul, avec reproduction avérée. La LPO Aveyron a d'abord, avec l'aide de Martine Guilmet, cartographié les secteurs apparaissant favorables aux espèces recherchées. Ce travail préparatoire au bureau a permis d'orienter les prospections de terrain, qui ont surtout été de la recherche

d'exuvies, l'enveloppe externe laissée par l'odonate au moment de son envol.

En effet, les 3 espèces concernées ici, sont très discrètes et cette recherche permet de pallier à ce problème, tout en montrant l'indigénat des espèces.

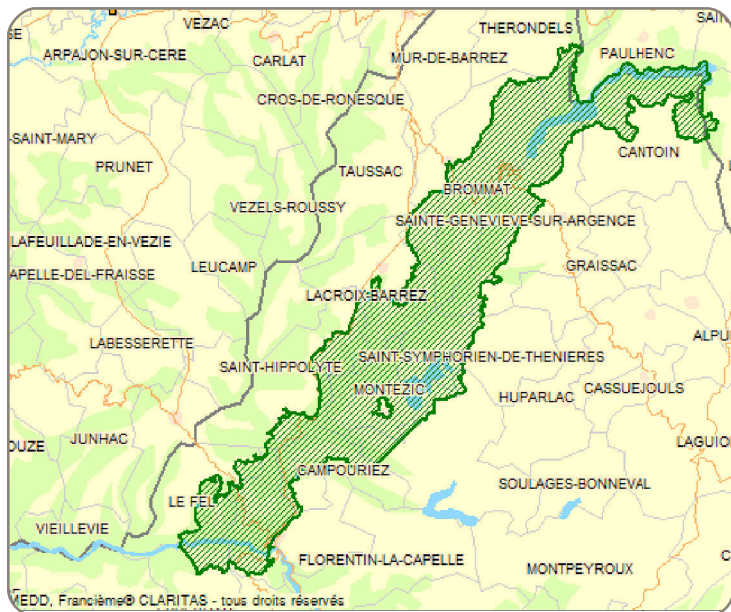
En effet, une exuvie trouvée est une preuve que l'habitat est favorable à l'espèce. Un plus grand nombre a été récolté sur le Lot par rapport à la Truyère et au Goul. Le manque de connaissances sur l'écologie des espèces, rend difficile les explications sur la répartition. Les inventaires ont permis de révéler la présence de 29 espèces de libellules dont 3 d'intérêt patrimonial (en plus des 3 recherchées) : le **Cordulégastré bidenté**, le **Gomphe semblable** et l'**Anax porte-selle**.



Cordulie à corps fin

# Le site Truyère en 2013

## Fiche d'identité du site



**Nom : ZPS « gorges de la Truyère »**

**Code : FR 7312013**

**Surface : 16 681 ha**

**Altitude : 220 m à 971 m**

**Description :** le site est caractérisé au centre par la vallée de la Truyère avec ses gorges boisées. De part et d'autre, il intègre aussi les plateaux à dominance agricole

**Nb de communes : 14**

**Espèces d'intérêt communautaire :** Aigle botté, Alouette lulu, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Engoulevent d'Europe, Grand-duc d'Europe, Milan noir, Milan royal, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Torcol fourmilier

## Etude d'impact du réseau électrique sur les oiseaux

Depuis 2012, la LPO Aveyron en collaboration avec ERDF et RTE a mis en place une étude visant à évaluer le risque de collision et d'électrocution, lié au réseau électrique, sur l'avifaune patrimoniale.

Cette étude a été menée par 4 stagiaires sur 2 ans et a abouti à une hiérarchisation du risque sur l'ensemble de la zone.

Afin d'indiquer à ERDF et RTE les secteurs à équiper en priorité il a fallu mettre en place un classement indiquant la dangerosité de chaque ligne et poteaux.

Tout cela a été évalué selon différents critères allant des caractéristiques d'implantation du réseau dans l'environnement à la dangerosité intrinsèque de l'armement.

À ces différents critères est venu s'ajouter la proximité des zones de nidification. En effet, le réseau électrique ayant un impact plus important à proximité des zones de nidification, de par l'envol hésitant des juvéniles et les passages répétés des parents, ces données ont été primordiales à prendre en compte dans la mise en place de l'ordre de priorité.

La finalité de l'étude a ainsi permis d'indiquer les secteurs à aménager en priorité et donc d'en diminuer le risque. Cette collaboration montre la volonté de concilier la présence d'un réseau électrique dense à celle d'une avifaune incroyablement riche mais fragile.



Milan noir



Ligne électrique sur le site



Grand-duc d'Europe

## **Des agriculteurs et des propriétaires engagés !**

20 nouveaux agriculteurs ont signé une mesure agro-environnementale (MAE) sur le site. Pour les 2 années ouvertes à la contractualisation, ce sont 78 agriculteurs pour un total de 1 510 hectares engagés dans la démarche Natura 2000 !

Ces contrats signés sur 5 ans, portent sur la gestion raisonnée des prairies naturelles, habitats indispensables aux oiseaux.

3 propriétaires se sont engagés dans la signature d'une Charte Natura 2000 pour une surface totale préservée de 125 ha. Cette Charte comporte un ensemble d'engagements qui constituent des bonnes pratiques dont la mise en oeuvre n'est pas rémunérée. Son objectif est de valoriser les usages respectueux des milieux naturels et des espèces Natura 2000 du territoire.



Prairie fauchée à Lacroix-Barrez

## **Optimiser les traitements vétérinaires**

La LPO Aveyron a organisé une formation sur l'optimisation des traitements antiparasitaires le 28 et 29 août 2013 sur la commune de Brommat.

La première journée a été dédiée à la découverte des espèces d'oiseaux insectivores liées aux prairies comme la Pie-grièche écorcheur ou l'Alouette lulu.

Lors de la deuxième journée, deux intervenants ont pris la parole et

échangé avec les participants :

- M. Jean-Pierre Lumaret, chercheur à l'université de Montpellier sur l'impact des traitements sur les insectes décomposeurs
- Mme Christel Boucher, vétérinaire au groupe UNICOR

11 personnes ont participé à cette formation et les discussions ont été riches en enseignement.



Formation à Brommat

## **Des animations très bien accueillies**

Pour la deuxième année consécutive, deux sorties nature ont été organisées avec des animateurs de la LPO Aveyron cet été sur le site de la Truyère :

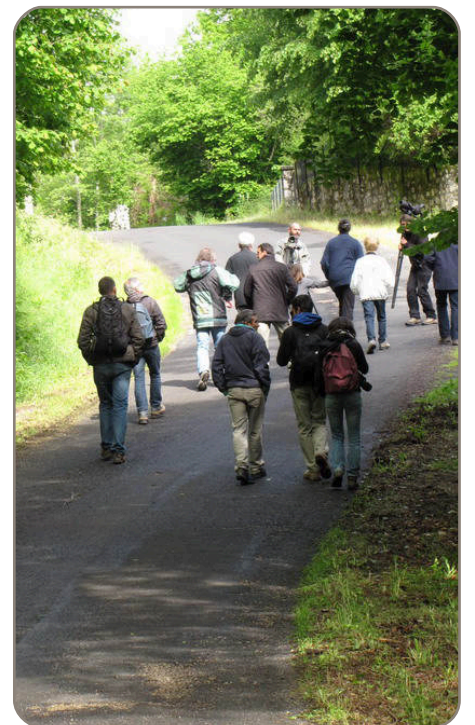
- le 26 mai à Entraygues-sur-Truyère pour une balade le long de la rivière Lot
- le 10 juillet sur le sentier de Mayrihnac

à Taussac où les participants ont pu admirer une vue imprenable sur les gorges.

Au total, ce sont plus de 30 personnes qui ont eu le plaisir d'observer plusieurs oiseaux du site dont l'emblématique Milan royal.



La rivière Truyère



Balade à Entraygues-sur-Truyère

## Des plantes venues d'ailleurs...

Nous savons que les rivières sont des axes de communication privilégiés pour la faune et la flore. Elles permettent aux animaux de se déplacer discrètement, de traverser les espaces urbanisés et assurent en ce sens une continuité écologique entre les territoires. Les plantes exogènes, venues « d'ailleurs » profitent elles aussi des rivières pour étendre leur aire de répartition.

### Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

La notion de plante invasive est étroitement liée à l'activité humaine. La pomme de terre et la tomate de nos jardins viennent des Andes, le Noyer d'Asie centrale... Nous sommes entourés de plantes déplacées par les hommes, volontairement ou involontairement. Si la plupart restent tranquillement dans nos jardins et

potagers, d'autres sont d'humeur plus...vagabonde ! Les conditions du milieu vont leur permettre de se reproduire dans le milieu naturel. On parle alors de plante « naturalisée ». Certaines de ces plantes naturalisées, environ 1%, vont se développer jusqu'à devenir « invasives ». Elles vont alors coloniser le territoire et prendre la place des espèces locales.



Le Lot vers Estaing

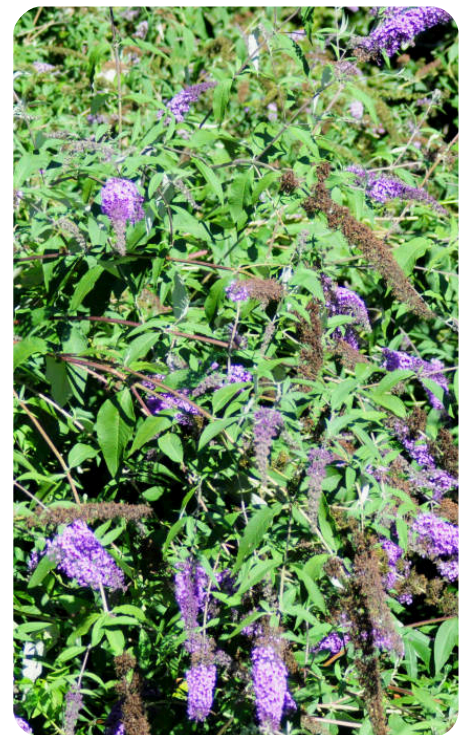
### L'arbre à papillon

Parmi les espèces exogènes qui connaissent un fort développement sur notre site Natura 2000 penchons nous particulièrement sur le cas du **buddleia**. Cet arbuste, d'origine chinoise, est la vedette des jardins. Plante très mellifère il attire irrésistiblement les papillons, d'où son surnom d'arbre à papillons et son succès.

A l'origine introduite comme plante ornementale, elle se retrouve aujourd'hui très couramment dans le milieu naturel. La prochaine fois que vous prenez votre véhicule faites y attention. Fort à parier que seuls quelques kilomètres suffiront pour que vous croisie un buddléia « sauvage ».

Il forme des fourrés relativement denses qui vont « asphyxier » le milieu et donc dégrader la diversité locale. Autrement dit, il s'agit d'une espèce très concurrentielle qui a la capacité de se développer rapidement sur les milieux fragiles. Ainsi lorsque un événement naturel (crue, glissement de berges...) ou d'origine anthropique (remblais, travaux, etc) se produit, les espèces exogènes telles que le Buddléia vont se développer hâtivement. Dès lors elles n'auront de cesse de s'étendre au dépend des espèces locales.

D'autres espèces sont souvent qualifiées d'invasives, notamment la **Renouée du Japon** ou la **Balsamine de Balfour**.



Buddleia ou arbre à papillons

*Si vous avez déjà un buddleia dans votre jardin, pensez à couper les inflorescences fanées avant qu'elles ne fructifient. Ceci empêchera la propagation des graines et un possible développement dans les milieux naturels environnants.*

*Privilégiez d'autres espèces telles que le Buddleia "Lochinch" ou le Buddleia de weyer plutôt que le Buddleia davidii. Ce sont des hybrides stériles qui possèdent les mêmes propriétés d'attraction des pollinisateurs et de rusticité mais qui ne présentent pas de danger pour la flore locale. Demandez conseil à votre horticulteur qui devrait être en mesure de vous renseigner.*

# La réserve naturelle régionale "les coteaux du Fel"

## Fiche d'identité du site

**Nom** : Les Coteaux du Fel

**Date de création** : février 2011

**Surface** : 80 ha

**Foncier** : 7 propriétaires privés et la commune du Fel

**Gestionnaire** : LPO Aveyron

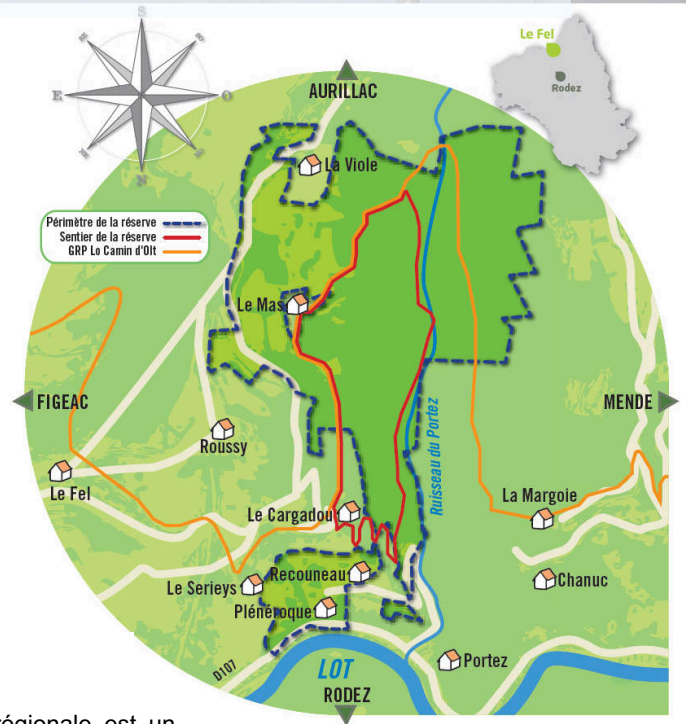
**Biodiversité** :

97 espèces d'oiseaux

10 espèces de reptiles

30 espèces de mammifères dont 11 de chauves-souris

3 habitats naturels inscrits au statut de protection européen



Les paysages de la Réserve



Lézard ocellé



Petit Rhinolophe

Une Réserve naturelle régionale est un espace naturel protégé par voie réglementaire, dans un objectif de conservation d'un patrimoine naturel reconnu comme remarquable. Sur chaque réserve naturelle, une réglementation spécifique s'applique dans l'objectif d'assurer la préservation de la faune et de la flore. Un gestionnaire, retenu par la Région, est chargé de veiller au respect de cette réglementation, mais également d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion du site afin d'en assurer, dans la durée, la conservation.

En Midi-Pyrénées, on compte aujourd'hui 5 réserves : Aulon (65), Cambounet-sur-le-Sor (81), Massif du Pibeste Aoulhet (65), Marais de Bonnefont (46) et les Coteaux du Fel (12).

La réserve "les coteaux du Fel" recouvre des milieux variés : boisements de châtaigniers et de chênes, prairies pâturées, ruisseau et ripisylve du Lot.

Certains milieux témoignent de l'activité humaine passée comme les anciennes terrasses à vignes. Ces habitats sont autant de zones refuges pour l'épanouissement d'une flore et d'une faune exceptionnelles.

On trouve plusieurs espèces de chauves-souris comme la **Barbastelle d'Europe**, le **Petit Rhinolophe** ou encore le **Murin à oreilles échancrées** qui se reproduisent en colonies durant l'été dans les granges, les anciens fours à pain ou les séchoirs à châtaignes.

On peut également entendre l'**Engoulevent d'Europe** dont le chant émit à la tombée de la nuit, est une sorte de ronronnement puissant qui peut durer plusieurs minutes.

Enfin, la Réserve héberge le plus grand lézard d'Europe : le **Lézard ocellé**, dont le mâle peut atteindre 70 cm ! Ressemblant au Lézard vert, il s'en distingue par les ocelles bleus qui ornent les flancs des adultes.

## Réglementation

Toute cette richesse ne pourrait être durablement conservée sans l'adoption de règles de bonne conduite :



